

Edito

Le 3 mai nous avons été déconfinés, il a donc été décidé d'arrêter cette gazette exceptionnelle. J'espère de tout cœur ne pas avoir en produire une troisième série, car cela signifierait une reprise importante de la contamination et un nouveau confinement. Ce numéro 26 est donc le dernier. Je remercie vivement tous ceux qui m'ont transmis des sujets divers et variés, tous pertinents et intéressants. Vous retrouverez la gazette trimestrielle plus tard. Déconfinés, ne veut pas dire que nous pouvons baisser la garde ! Continuez à vous protéger, prenez soin de vous et faites-vous vacciner. Nous pourrions ainsi reprendre nos activités dès que possible en toute sérénité

Alain Fournier

Pour suivre les liens insérés dans certains articles, il faut télécharger la gazette sur le site. Sur la version envoyée par mail, ils peuvent ne pas fonctionner.

Le mot du bibliophile

« La cité de feu » : Kate Mosse.

Alain Fournier

La photo du jour



Faucon crécelle sortant de son nichoir dans le marais du frangin

Gilles Talon (webmaster)

Le billet du Président

Les petites infos du président:
J'ai demandé à nos trésoriers d'étudier le montant de l'avoir sur votre prochaine cotisation en tenant compte des recettes (cotisations) et des dépenses (frais fixes). Le bureau, réuni jeudi dernier, proposera au Comité Directeur de vous accorder une remise de 20 euros.

La "plateforme téléphonique" et "l'accueil au centre de vaccination" sont assurés par des bénévoles de l'ARSO, cela veut dire qu'ils ne touchent aucune rémunération.

Notre député n'a jamais répondu aux courriers et invitations pour nos AG ou manifestations, pourtant lundi dernier il s'est fait photographe au centre de vaccination entouré des bénévoles de l'ARSO (qui ignoraient même qui il était) c'est ce que l'on appelle de la récupération politique !!

Voilà mon dernier petit mot dans la Gazette de confinement. J'ai voulu vous informer, vous faire partager mon incompréhension, vous rendre des comptes.

Un grand MERCI au rédacteur de cette Gazette, MERCI Alain, MERCI à ceux qui ont participé à la rédaction de celle-ci, nos secrétaires, nos animateurs, nos adhérents en un mot vous tous.

Restez toujours prudents, gardez encore pour de longues semaines les gestes barrières.

Pour ma part je continuerai à répondre à vos questions et à défendre l'ARSO.

Je vous embrasse toutes et tous.

Jean-Luc Poupart (Président ARSO)

Le mot du secrétariat

Nous parvenons à la fin de ce 3^{ème} confinement. Espérons que pour tous, celui-ci soit le dernier.

La question qui revient régulièrement au secrétariat : **Reprendrons-nous les activités avant la fin de saison 2020-2021 ?**

Après les dernières annonces gouvernementales, les salles pourraient éventuellement être disponibles après le 9 juin sous condition de jauge et du recul de

l'épidémie dans les départements. Cela crée beaucoup d'incertitudes, car la Vendée est pour l'instant (30 avril) classée en risque élevé, les lits de réanimation sont occupés à 60% par le COVID et surtout les variants sud-africain et brésilien sont importants dans notre département (13% pour la Vendée, 5% pour la région).

Ces doutes nous incitent certainement à ne pas reprendre les activités avant la saison 2021-2022 (septembre 2021) car à ce jour le préfet de Vendée n'a toujours pas statué sur les ouvertures de salle et l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique est toujours d'actualité.

La mairie des Sables d'Olonne nous a signifié que suivant l'arrêté 2021-003 d'avril 2021 (article 17) concernant le dispositif de sécurité dans la limite des 300 mètres du rivage :

« La pratique du Longe-côte ou Marche aquatique côtière est soumise à une demande annuelle d'autorisation auprès de la ville. Tout organisateur associatif doit se conformer à ces obligations ».

Notre Amicale a reçu l'autorisation annuelle pour cette pratique, mais a prévenu la municipalité que depuis novembre 2020, cette pratique sportive est suspendue suite aux restrictions gouvernementales. Les personnes qui pratiquent cette activité durant cette suspension doivent le faire en individuelle et surtout respecter les obligations gouvernementales (pas + de 6 personnes par groupe). Tout non-respect peut conduire à une verbalisation des agents municipaux.

**Thierry Grosso
André Rio**

Petite annonce

JOB D'ÉTÉ

Si dans votre entourage, un étudiant voire lycéen, recherche un travail pour cet été, et même dès à présent, prendre contact avec :
Association CONTACT

Hélène GUYOCHET

02.51.21.17.39

contact.emploi7@orange.fr

Il s'agit de travaux d'entretien.

André Rio (secrétariat ARSO)

Paroles de lecteurs

Ca s'est passé un...5 mai

614 : les Perses s'emparent de la Vraie Croix.

1789 : ouverture des états généraux.

1821 : mort de Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène.

1936 : l'Italie annexe l'Éthiopie.

1988 : assaut de la grotte d'Ouvéa.

Alain Fournier (Rando pédestre)

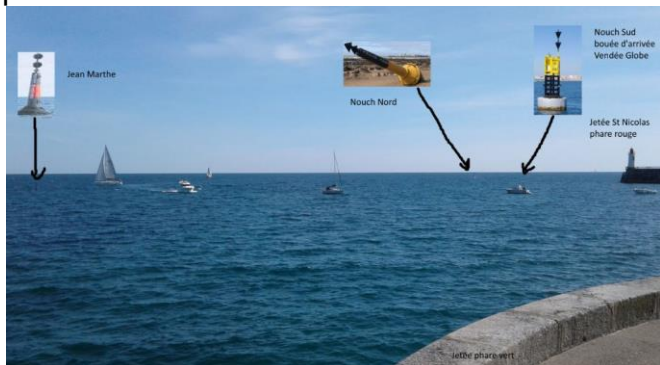
Le saviez-vous ?

La Baie des Sables d'Olonne

Même si votre relation à la mer s'arrête à votre serviette de bain, vous vous êtes rendu compte qu'entrer au port n'est pas si simple. Les phares, les bouées et les alignements servent à éviter les écueils. Un navire arrivant du Nord (Ile d'Yeu) doit contourner le plateau rocheux des Barges et laisser, à babord (à sa gauche), successivement, le phare des Barges, puis la bouée de la Petite Barge qui balisent cette zone. S'approchant des Sables il doit contourner la bouée de la Nouch Sud (bouée d'arrivée du Vendée Globe) puis celle de la Nouch Nord, qui encadrent deux hauts-fonds (le Nouch et le Noura), avant de se présenter devant les jetées. Pour se guider, les navires de commerce ou tous les autres en cas de mauvais temps suivront l'alignement du feu du remblai avec le feu de la Potence (au bout de la rue des deux phares), puis celui du phare vert avec le feu de la Tour d'Arundel et enfin celui des deux feux de la place Maraud (place au pied de cette tour) pour entrer dans le chenal. Pour repartir vers le Sud Est, il faut éviter la pointe de Tanchette. A 9km se trouve la bouée d'atterrissage de Bourgenay à rechercher pour entrer au port en sécurité.

Près de la jetée du phare vert, la bouée de danger isolé Jean Marthe marque l'emplacement du dragueur de mines coulé en Août 1944. L'endroit fait le bonheur des plongeurs.

Enfin, si les soirs d'été, à l'Est, vous apercevez un feu clignotant (4 éclats blancs sur une période de 15 secondes) c'est le phare des Baleines sur l'île de Ré.



La Baie des Sables, vue du phare vert, avec ses trois bouées (J Marthe à 400m, Nouch Nord à 1km et la Nouch Sud à 1.7km du phare vert). La Nouch Nord vient d'être remplacée après son échouement.

Patrice Jamet (rando pédestre)

Un petit poème

Printemps de Victor Hugo

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !

Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire.

Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !

Les peupliers, au bord des fleuves endormis. Se courbent mollement comme des grandes palmes.

L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes.

Il semble que tout rit et que les arbres verts Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.

Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre.

Le soir est plein d'amour; la nuit, on croit entendre

A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,

Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Martine Lebert

Recette

Flan coco au lait concentré sucré

Pour 8 personnes :

400 gr de lait concentré sucré

200 ml de lait de coco

4 œufs

80 gr de noix de coco râpée

100 gr de sucre en poudre

Préchauffer le four à 180° (th.6) en installant dedans un plat à gratin rempli au tiers d'eau.

Mettez à portée de main un moule à cake puis commencer à préparer le caramel dans une poêle en faisant fondre puis à peine blondir à feu doux/moyen le sucre bien étalé sur toute la surface de la poêle. Dès qu'il devient liquide (et sans le laisser brûler), versez-le dans le fond du moule.

Préparer l'appareil à flan dans un saladier : mélanger les œufs, la noix de coco râpée, le lait concentré sucré et le lait de coco. Verser la préparation sur le caramel dans le moule, puis le déposer dans le bain-marie et l'enfourner plus ou moins 45 mn jusqu'à ce que la pointe d'un couteau en ressorte sèche. Laisse le flan refroidir puis servez-le tiède à la cuillère ou démoulé (après quelques heures au réfrigérateur).

Ce flan peut être parfumé avec 1 cuillère à soupe de rhum, d'extrait de vanille ou de fleur d'oranger.

Sylviane Roy

Petites histoires :

1) Au restaurant, un monsieur passe sa commande :

- "Hors d'œuvres variés, homard mayonnaise, tripoux d'Auvergne, confit de canard.

- Et avec ça ? s'enquiert le maître d'hôtel, que prendrez-vous ?

- Hé ! Avec ça, je crois que je vais prendre du ventre !"

2) Un chat entre dans une pharmacie et demande :

- "S'il vous plaît, un sirop pour ma toux "

3) Un bouc, très huppé, entre dans une parfumerie et demande :

" S'il vous plaît, avez-vous de l'after chèvre?"

4) Une poule lit un journal.

" Hou la la ... se lamente-t-elle. Encore un accident : Une omelette, six morts ! "

Lili Frison (musique / danse trad)

La maîtresse de Toto l'interroge sur la dernière leçon de géographie : "Peux-tu me dire quels sont les pays frontaliers de la France, Toto ?"

Toto reste muet, la maîtresse le sermonne,
- Tu n'as toujours pas revu le cours de géographie !

Toto répond :

- Si, mais à force de me creuser la tête, j'ai un trou de mémoire !

La maîtresse dit à Toto :

"Tu es épicier. J'entre dans ton magasin et je choisis une salade à 1 euro, un kilo de carottes à 3 euros et trois litres de jus d'oranges à 4,50 euros. Combien je te dois ?

Toto réfléchit un moment et se met dans la peau de l'épicier,

- Ne vous en faites pas ma p'tite dame, vous me réglerez votre note demain !"

Bernard Thiourt